

DECRET D/2014/046/PRG/SGG

PORTANT NOMINATION DE HAUTS FONCTIONNAIRES
AU MINISTERE DE LA VILLE ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Vu la Constitution ;

Vu la Loi L/2001/029/an du 31 décembre 2001. Portant Principes Fondamentaux de création, d'organisation et de contrôle des structures des Services Publics ;

Vu le Décret D/2014/019/PRG/SGG du 18 Janvier 2014, portant Nomination du Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;

Vu le Décret D/2014/020/PRG/SGG du 20 Janvier 2014 portant Structure du Gouvernement ;

Vu le Décret D/2014/021/PRG/SGG/ du 20 Janvier 2014, portant Nomination des Membres du Gouvernement ;

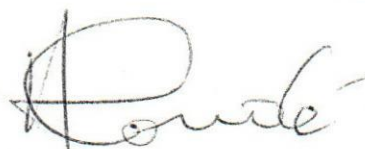
DECRETE

ARTICLE 1er : Les cadres dont les noms suivent sont nommés dans les fonctions ci-après au Ministère de la Ville et de l'aménagement du Territoire :

1. **Secrétaire Général :** Monsieur Mohamed CAMARA, précédemment Directeur Général de la Société Nationale de Promotion Immobilière (SONAPI) ;
2. **Directeur Général de la Société Nationale de Promotion Immobilière (SONAPI) :** Monsieur Boubacar KEITA, précédemment Administrateur Général Adjoint de l'Administration Générale et Contrôle des Grands Projets (ACGP).

ARTICLE 2 : Le présent Décret qui prend effet à compter de sa date de signature, sera enregistré et publié au Journal Officiel de la République.

Conakry, le.....10 MARS 2014



Professeur ALPHA CONDE